



Section Musique

SAISON 2023 / 2024

FICHE D'IDENTIFICATION

Elève	
NOM
Prénom
Date de naissance

	Type	Niveau	Durée	Jour	Professeur
Instrument					
Solfège					

Parents de l'élève (si celui-ci est mineur)

NOM du père : _____ Prénom : _____

NOM de la mère : _____ Prénom : _____

Adresse complète: _____

Ville : _____

N° de tel : fixe _____ mobile _____

E-mail : _____

Nom des personnes prenant en charge l'enfant à la fin des cours :

Parents Enfant autonome Autre :

MONTANT de la COTISATION ANNUELLE				Particularités
	Montant	Chèque		
1er versement	€ n°			Passport jeune CE
2ème versement	€ n°			
3ème versement	€ n°			

Si vous souhaitez vous investir pour le CAL de façon bénévole, cochez cette case :

J'autorise le CAL à prendre en photo ou filmer l'adhérent dans le cadre des activités de l'association et à exploiter ces images lors des expositions / sur des documents de communication / dans la presse / sur le site internet

J'accepte les termes du règlement intérieur de l'association qui est disponible à l'adresse suivante :

https://cal-77.pagesperso-orange.fr/Document/Reglement_interieur.pdf

Les inscriptions sont subordonnées au versement d'une cotisation annuelle arrêtée par le bureau du CAL chaque année. La cotisation devra être réglée avant le 1er cours.

Cette cotisation annuelle reste définitivement acquise et ne pourra faire l'objet d'aucun remboursement.

Un échelonnement trimestriel des encaissements pourra être accepté. (article n° 20 du règlement intérieur)

Une remise de 30% sera consentie sur les cotisations de l'activité Musique, aux familles résidant sur la commune de Champeaux et dont le QF est inférieur à 850 €.

"Les élèves devront souscrire une assurance tant pour les dommages dont ils seraient les auteurs (Responsabilité civile) que pour ceux qu'ils pourraient subir (assurance individuelle, accident corporel)."

Signature(s) du ou des parents :



Section Musique

SAISON 2023 / 2024

FICHE D'IDENTIFICATION

Elève	
NOM
Prénom
Date de naissance

	Type	Niveau	Durée	Jour	Professeur
Instrument					
Solfège					

Parents de l'élève (si celui-ci est mineur)

NOM du père : _____ Prénom : _____

NOM de la mère : _____ Prénom : _____

Adresse complète: _____

Ville : _____

N° de tel : fixe _____ mobile _____

E-mail : _____

Nom des personnes prenant en charge l'enfant à la fin des cours :

Parents Enfant autonome Autre :

MONTANT de la COTISATION ANNUELLE				Particularités
	Montant	Chèque		
1er versement	€ n°			Passport jeune CE
2ème versement	€ n°			
3ème versement	€ n°			

Si vous souhaitez vous investir pour le CAL de façon bénévole, cochez cette case :

J'autorise le CAL à prendre en photo ou filmer l'adhérent dans le cadre des activités de l'association et à exploiter ces images lors des expositions / sur des documents de communication / dans la presse / sur le site internet

J'accepte les termes du règlement intérieur de l'association qui est disponible à l'adresse suivante :

https://cal-77.pagesperso-orange.fr/Document/Reglement_interieur.pdf

Les inscriptions sont subordonnées au versement d'une cotisation annuelle arrêtée par le bureau du CAL chaque année. La cotisation devra être réglée avant le 1er cours.

Cette cotisation annuelle reste définitivement acquise et ne pourra faire l'objet d'aucun remboursement.

Un échelonnement trimestriel des encaissements pourra être accepté. (article n° 20 du règlement intérieur)

Une remise de 30% sera consentie sur les cotisations de l'activité Musique, aux familles résidant sur la commune de Champeaux et dont le QF est inférieur à 850 €.

"Les élèves devront souscrire une assurance tant pour les dommages dont ils seraient les auteurs (Responsabilité civile) que pour ceux qu'ils pourraient subir (assurance individuelle, accident corporel)."

Signature(s) du ou des parents :